

Table ronde 2

Les aménagements et services associés en lien avec le tourisme et
la plaisance – restitution

:

➡ Auditorium

Débats menés par : Marianne Dupuy-Guilloux (Rapporteuse),
Marc Négrello & Alain Giraud (Animateurs)



Marc Négrello (Mobilis 79 32 60)

Président de l'office du Tourisme de la commune du Mont Dore
&
Heureux gérant de la sarl « Casy Express »

Alain Giraud (Mobilis 92 51 13)

Resp. HSE & Infrastructure Maritime COTRANSMINE groupe SMSP
&
Chargé d'affaires publiques chez « Global Marine Aménagement »

Présentation de la table ronde

30 personnes ont signé la feuille de présence à cette table ronde sur 70 estimées.

Pour une vision Pays !

Quatre questions ont été posées aux participants:

- 1 – Quels types d'aménagements ?
- 2 – Où les prévoir ?
- 3 – Comment les mettre en place?
- 4 – Pour quels objectifs?

I - Identification, enjeux et objectifs

A/Identification

C'est un secteur très hétérogène qui regroupe:

- Les calédoniens (entreprises)
- Les touristes
- Les plaisanciers, les professionnels du plan d'eau (transport collectif, location de bateaux, clubs associatifs, etc.)

B/ Les enjeux et les objectifs

D'une part, le tourisme maritime et la plaisance sont deux axes de développement économique importants

D'autre part, il est nécessaire de préserver et mettre en valeur la biodiversité calédonienne

Dans un cadre juridique complexe:

- Répartition des compétences entre 5 producteurs de droit
- Difficultés des démarches administratives
- Respect des normes coutumières

4 objectifs ont été identifiés:

- Rendre attractif aux Calédoniens & à l'international notre trait de côte, pour les loisirs, le tourisme et la plaisance.
- Diversifier l'économie sur ce secteur porteur, créer de nouveaux métiers, augmenter le volume d'affaire des entreprises calédoniennes.
- Améliorer le cadre de vie.
- Respecter les coutumes et les traditions

II - Les aménagements envisagés

A/ Géographiques

- Agrandir les marinas
- Aménagement de la plaisance
 - Multiplication des zones de mouillage sur l'ensemble du Territoire avec une redondance à terre pour des aires dédiées protégées.
- Aménager les baies et les îlots (balisage, zone coutumière)

B/ Structurels

- Mettre en place un « guichet unique » (gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) pour tous les secteurs afin de simplifier les démarches administratives. Demande d'un RDV ponctuel du CMNC avec les représentants institutionnels
- Identifier un projet maritime fort permettant le rayonnement du maritime Calédonien à l'international sur le modèle de « la Cité de la Connaissance » ou un pôle de la connaissance –

- Identifier les besoins et les concilier avec la coutume.
- Développer la plaisance de luxe avec des aménagements spécifiques et des programmes particuliers comme en Polynésie

C/ Environnementaux

- Infrastructures particulières comme des pistes cyclables (aménagement de Nouville ou de l'UNC)
- Travailler sur les aménagements des côtes pour limiter l'érosion
- Le projet d'un parcours maritime Balisé & Aménagé tout autour de la Nouvelle Calédonie
- Privilégier une collecte des déchets favorisant le tri des déchets / gestion des déchets sur les mouillages.
- Eduquer plus, pour protéger mieux.

- Plus de surveillance, de communication & d'actions, sur la qualité des eaux. Limiter les eaux usées
- Créer une Eco-participation sur certains aménagements de baies & des îlots à l'instar de nos voisins NZ & Australiens